

**PRESCRIPTION SYLVICOLE ET DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE**

Agence de mise en valeur la forêt privée de l'Estrie
 Conseiller forestier accrédité : A.F.A. DES SOMMETS INC.

1 - IDENTIFICATION		No: 05512G2151348
Nom. prénom:		3 - PARCELLE
Numéro de producteur: 000000037580	Code postal: J0B 1J0	No. 005
Adresse: 471, CHEMIN CROSSBURY	Représentant:	Sup. ou long.: 3.1
Tél.travail: Tél.rés.: (819)872-1113		

2 - LOCALISATION		4-PHOTO AÉRIENNE ET CARTE
Région écologique: Tenure: 200	Code unité d'évaluation: 2437-81-4082	Photo (1):
Municipalité code: 41070	Nom: BURY (M)	Photo (2): 6B P.-7B P.-7C
Cadastre code: 0279	Nom: BURY	Échelle: 1/15000
Lot no: 4772996 4774317	Rang code: 07 Nom: VII	Feuille: 21e05 ne
	No du PAF: Prop no: 01	

5 - DONNÉES FORESTIÈRES	
Nom du peuplement	ERR(F)
Autre que peuplement	
Densité:	A
Âge	40
Coefficient de distribution total:	
Couverture de broussaille:	
Période recommandée	
Taux mortalité ou % tiges affectées:	
Hauteur de la régénération (m)	
Hauteur de la plantation (m,cm)	14
Hauteur de la broussaille (cm)	
Tiges ou microsites opprimées (%):	
Drainage	
Relief	
Texture:	
Profondeur	
Produit à utiliser	



6 - VOLUMES ET SURFACES TERRIÈRES								
Ess.	Tiges non marchandes		Tiges marchandes		Volume m ³ s./ha	S.T. m ² /ha	S.T. résiduelle	% à enlever
	Nb./ha	Prévu/ha	Nb./ha	diamètre				
ERR			701	18	107	18	12.5	30.6
PRU			252	19	37	7	6	14.3
EG			71	23	37	3	1	66.7
BOJ			15	30	7	1	0.5	50
SAB			193	12	7	2	0	100
Total	0	0	1232	18	181	31	20	35.5

7 - REBOISEMENT PRÉCONISÉ				
Essence	Quantité	Type	Densité	Espacement
Total :		Objectif :		

8 - TRAITEMENTS								
Prog.	Code pr.	Nom du traitement	Unité	Taux Tech.	Taux Excec.	Total (\$) Tech.	Total (\$) Excec.	Total
AR-01	0971	Jardinage avec martelage (feuillu)	3.100	555.00	550.00	1720.50	1705.00	3425.50
Montant total de l'aide financière:						1720.50	1705.00	3425.50

9-DESCRIPTION DE L'INTERVENTION ET AUTRES DONNÉES	
<p>RJF: Coupe de jardinage avec martelage dans un peuplement feuillu. Récolte périodique d'arbres choisis individuellement ou par petits groupes dans le but de perpétuer le peuplement, sans jamais avoir recours à sa coupe totale.</p>	
Demande de participation financière	
<p>Nous, Conseiller forestier accrédité et Producteur forestier reconnu, demandons à l'Agence une participation financière aux fins de la réalisation des activités de protection et de mise en valeur décrites aux présentes. En tant que demandeurs de la participation financière de l'Agence, nous reconnaissons que celle-ci peut être versée dans la mesure des activités de protection et de mise en valeur dument réalisées sur des superficies à vocation forestière enregistrées dans les limites de l'admissibilité de ces activités à la participation financière de l'Agence. Nous reconnaissons que les biens et services acquis à même la participation financière peuvent être assujettis aux taxes à la consommation.</p>	
Producteur forestier reconnu	_____
Date :	_____ Technique <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/>
Conseiller forestier accrédité	_____ Technique <input checked="" type="checkbox"/> Exécution <input checked="" type="checkbox"/>
Date :	29/01/2016 Technique <input checked="" type="checkbox"/> Exécution <input checked="" type="checkbox"/>
Présence d'éléments particuliers de biodiversité :	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, précisez :	
Site de reboisement en zone agricole	Accepté <input type="checkbox"/> Refusé <input type="checkbox"/>
Signature agronome	_____ Date _____
Préparé par: Tremblay, Jean tech.f	Date: 2016-01-19
Révisé sous la responsabilité et la supervision personnelle de:	_____
Signature Ing. f.	05-037 2016-01-20
No permis	Date

Engagement et autorisation du producteur forestier reconnu

Je, soussigné(e), personnellement ou à titre de représentant(e) dûment mandaté(e) et autorisé(e) à cette fin :
 ACCEPTE que les travaux identifiés ci-dessus soient réalisés sur ma propriété dans le cadre des programmes de l'Agence;
 DÉCLARE détenir un certificat de producteur forestier reconnu et un plan d'aménagement forestier pour les superficies visées par les travaux ci-dessus, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier;
 M'ENGAGE à obtenir de la municipalité, le cas échéant, les autorisations et certificats nécessaires;
 M'ENGAGE à respecter les conditions et les fins de l'utilisation pour lesquelles cette participation financière a été accordée au bénéficiaire des programmes;
 M'ENGAGE à préserver les travaux effectués et à ne pas détruire ni permettre que soient détruits partiellement ou totalement les travaux ainsi réalisés et ce pendant une période de vingt-cinq (25) ans suivant l'octroi de l'aide financière pour les travaux liés au reboisement, notamment la préparation de terrain, ledit reboisement, l'entretien de la plantation et le regarni ou, par ailleurs, pendant une période de dix (10) ans pour les autres travaux suivant l'octroi de telle aide financière. De plus, je m'engage à ne pas faire paître les animaux de ferme dans les secteurs ayant bénéficié d'un financement par l'Agence. NOTE: La période de protection des travaux d'établissement d'une plantation (préparation de terrain, mise en terre, entretien) débute au moment de la réalisation du premier travail (ex : préparation de terrain) pour se terminer 25 ans plus tard. Dans le cas d'une prescription d'un entretien de plantation (décapage ou regarni), si ledit entretien a été prescrit avec un engagement de cinq (5) ans, la période de protection de l'entretien est de cinq (5) ans.
 RECONNAIS avoir pris connaissance du contenu de la section adjacente "Demande de participation financière";
 ACCEPTE de permettre l'accès à ma propriété aux employés et représentants de l'Agence dans le cadre des activités de vérification;
 M'ENGAGE dans l'éventualité de l'aliénation, par vente ou autre mode de transfert de propriété, quant à la superficie visée par les travaux décrits ci-dessus, à informer l'acquéreur des obligations stipulées au présent document, à obtenir son consentement écrit de les respecter et à transmettre à l'Agence dans les dix (10) jours suivant telle aliénation copie conforme de cet engagement de l'acquéreur;
 CLAUSE PÉNALE.
 Dans l'éventualité du non-respect de ce qui est stipulé ci-avant, à savoir, advenant la destruction totale ou partielle des travaux ainsi réalisés avant l'expiration de la date de vingt-cinq (25) ans ou de dix (10) ans selon le cas ou advenant que les informations que j'ai fournies dans le cadre de l'obtention de cette aide se révèlent inexactes ou advenant l'omission de transmettre à l'Agence l'engagement écrit de l'acquéreur, je m'engage et reconnais devoir payer sur demande à l'Agence par anticipation des dommages et intérêts équivalents au montant de l'aide financière en proportion et correspondant à la superficie détruite qui m'aura été versée pour la réalisation des travaux de mise en valeur de la superficie foncière visée par ces travaux, la présente constituant une clause pénale.

Signé ce, _____ à _____ par: _____

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Confectionné par :

Les Consultants Beau Boisé

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR FORESTIER ET DE SA PROPRIÉTÉ					
Nom du propriétaire :					
Adresse postale : 471, chemin Crossbury, Bury, Québec J0B 1J0					
Téléphone : Résidence					
Numéro du producteur forestier : À venir					
Numéro de la propriété : 01					
Numéro du rapport d'exécution :					
Localisation de la propriété : Matricule : 2437-81-4082					
M.R.C. :		Code :		Municipalité :	
				Code :	
Cadastre	Rang	Lot	Vert/Blanc	Superficie forestière	Superficie totale en hectares
BURY	VII	P-6B	Vert	26.8	26.8
BURY	VII	P-7B	Vert	11.3	12.7
BURY	VII	P-7C	Vert	7.5	13.5
BURY	VII	7D	Vert	1.7	1.7
TOTAL				47.3	54.7

SECTION 2 — OBJECTIFS DU PRODUCTEUR FORESTIER	
<input checked="" type="checkbox"/> Production forestière	<input type="checkbox"/> Utilisation à des fins récréatives
<input type="checkbox"/> Production d'arbres de Noël	<input type="checkbox"/> Autres (spécifiez) :
<input type="checkbox"/> Acériculture	Résidence
<input type="checkbox"/> Aménagement de la faune	
REMARQUES :	
Avant d'entreprendre des travaux forestiers, vérifiez la réglementation en vigueur dans votre municipalité concernant la plantation et l'abattage d'arbres.	

SECTION 3 — DESCRIPTION DE LA FORÊT / CARTOGRAPHIE

Propriété I



200 0 200 Meters

1:7000

Numéro de la carte forestière : 21 E 05 NE Échelle 1 : 7000

Numéro de la photo aérienne : Q07160-223

LÉGENDE :

Numéros d'unités territoriales	1-2-3
Ligne de peuplements	—
Bâtiments	v
Ligne hydroélectrique	Z-Z-Z-Z
Chemin forestier	====
Amélioration du chemin	==····==

SECTION 4 — DESCRIPTION DE LA FORÊT / DONNÉES FORESTIÈRES

N° du peupl.	Type du peuplement	Essences principales	Classe de densité et hauteur (m)	Classe d'âge	Superficie (hectares)
1	Bâtiments	Résidence et garage	-	-	0.7
2	Verger	Pommiers	-	-	0.9
3	Agricole abandonné	-	-	-	5.8
4	Sapinière (coupe partielle)	SAB, EPB, PET, ERR, PRU	Moyenne 12 mètres	50	5.1
5	Mélangé (R) (coupe partielle)	SAB, EPB, ERR, PET	Faible 12 mètres	40	4.3
6	Friche	SAB, THO épars	-	-	0.6
7	Peupleraie à sapins	PET, SAB, ERR	Très forte 12-17 mètres	30-50	5.2
8	Place de garde	-	-	-	0.5
9	Sapinière à feuillus intolérants	SAB, PET, ERR	Très forte 15 mètres	50	1.4
10	Mélangé (F) (coupe partielle)	ERR, PET, SAB	Moyenne 10-15 mètres	30-50	9.0
11	Peupleraie à sapins	PET, SAB, ERR	Très forte 14 mètres	50	6.8
12	Érablière à feuillus tolérants	ERR, ERS, BOJ	Très forte 15 mètres	70	2.3
13	Érablière à feuillus tolérants (c. p.)	ERR, BOJ, ERS, SAB	Moyenne 10-15 mètres	40-70	3.5
14	Érablière rouge	ERR, ERS, PET	Très forte 15 mètres	50	5.2
15	Mélangé (F) (coupe partielle)	ERR, BOJ, PET, SAB	Moyenne 14 mètres	50	2.4
16	Coupe partielle forte	ERR, SAB	Faible 4 mètres	10	1.0
TOTAL :					54.7

Infrastructures

On retrouve seulement une place de garde et un petit tronçon de chemin forestier. La partie Nord de la propriété est bornée par un chemin public donnant un bon accès à cette partie de la propriété.

Éléments sensibles pour fin de protection particulière

On ne retrouve pas de cours d'eau sur cette propriété. Le peuplement 7 est humide et on

SECTION 5 — TRAVAUX SUGGÉRÉS DE MISE EN VALEUR FORESTIÈRE DE LA PROPRIÉTÉ

N° du peuplement	Travaux suggérés et avis	Superficie (hectares)
3	Vérifier la possibilité de reboiser	5.8
4, 5	Récupérer le arbres morts	9.4
7	Récupérer les arbres renversés et éclaircie commerciale avec martelage dans le reste de la superficie	5.2
9	Éclaircie commerciale avec martelage	1.4
10	Récupérer le arbres morts ou renversés	9.0
11 et 14	Éclaircie commerciale avec martelage	12.0
12 et 13	Coupe d'assainissement	5.8
15	Récupérer le arbres morts ou renversés	2.4

NOTES :

Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux en autant qu'elle est annexée à ce document.

SECTION 6 — REMARQUES

Les peuplements 7, 9, 11, 12, 13, et 14 ont un bon potentiel forestier. Ces peuplements bénéficieraient de coupes d'éclaircies dans le but d'accélérer leur accroissement et améliorer leur qualité.

Les coupes partielles qui ont déjà été pratiquées dans les peuplements 4, 5 et 10 étaient de trop forte intensité.

REMARQUES SUR LA PROPRIÉTÉ

Avant d'effectuer des travaux sylvicoles sur votre propriété, vous devez consulter un ingénieur forestier, qui vous indiquera la faisabilité du projet et les techniques à utiliser pour réaliser adéquatement les traitements sylvicoles recommandés. La prescription sylvicole signée par l'ingénieur forestier servira alors de plans et devis pour l'exécution des travaux.

ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à vous aider à prendre les décisions qui permettent de mettre en valeur votre propriété, ils sont indiqués à titre de suggestions. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il vous est recommandé :

- de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale applicable avant d'entreprendre des travaux;
- de noter les interventions réalisées sur la propriété.

LE PRÉSENT DOCUMENT CONSTITUE :

- mon premier plan d'aménagement forestier pour la propriété : 01
 une révision de mon plan d'aménagement forestier en ce qui a trait à la propriété : _____
 une modification en ce qui a trait à la propriété numéro : _____
 Je m'engage à respecter tous les principes de la certification forestière FSC

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement forestier.

X _____ 2014-11-12
Signature du propriétaire ou représentant Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à :

471, CHEMIN CROSSBURY
BURY, QC
J0B 1J0

Ce plan est valide jusqu'au _____ inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement forestier est conforme au Règlement numéro 9 de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Signature de l'ingénieur forestier Date Numéro du PAF

À compléter lors de la vente de la propriété :

Numéro de statut de producteur forestier du vendeur : _____

Je connais avoir pris connaissance du plan d'aménagement forestier et je partage ses objectifs.

Signature de l'acquéreur Date

Conseiller forestier :

Aménagement forestier et agricole des Sommets
Siège social :
769, route 141 R.R 6,
Coaticook, QC J1A 2S5
Tél:(819)849-7048 Fax:(819)849-7049
e-mail : ogc@afasommets.qc.ca
Succursale :
57 Craig nord, bureau 102
Cookshire, QC JOB 1M0
Tél:(819)875-3715 Fax:(888)497-7927
e-mail: afa@afasommets.qc.ca

Ingénieur forestier :

Sylvain Duchesneau, ing. f.
No. permis de l'OIFQ : 97-010
Ingénieur forestier : Sylvain Drapeau, ing. f.
No. permis de l'OIFQ: 09-026
Ingénieur forestier: Denis Juneau ing. f.
No. permis de l'OIFQ: 05-037

Technicien forestier :



DONNÉES TECHNIQUES

No	Codes de Peuplements	Codes des Essences	S.T.	Code de Traitement	Superficie Ha.	Pente > 30%	Stocking > 40%
01	Bâtiments	Résidence et garage	-	-	0.7	N	-
02	Verger	Pommiers	-	-	0.9	N	-
03	Aa	-	-	-	5.8	N	-
04	S (cp)	SAB, EPB, PET, ERR, PRU	20	Recup.	5.1	N	N
05	M (R) (cp)	SAB, EPB, ERR, PET	14	Recup.	4.3	N	O
06	Fr	SAB, THO épars	-	-	0.6	N	N
07	PeS	PET, SAB, ERR	30	CAI	5.2	N	N
08	Place de garde	-	-	-	0.5	N	-
09	SFi	SAB, PET, ERR	26	CAI	1.4	N	N
10	M (F) (cp)	ERR, PET, SAB	16	Recup.	9.0	N	N
11	PeS	PET, SAB, ERR	34	CAI	6.8	N	N
12	ErFt	ERR, ERS, BOJ	28	CAI	2.3	N	N
13	ErFt (c. p.)	ERR, BOJ, ERS, SAB	26	CAI	3.5	N	N
14	Err	ERR, ERS, PET	32	CAI	5.2	N	N
15	M (F)(cp)	ERR, BOJ, PET, SAB	26	Recup.	2.4	N	N
16	Cp	ERR, SAB	-	-	1.0	N	N